

FICHE N° 2 : AFFECTATION POST 2<sup>NDE</sup> EN VOIE TECHNOLOGIQUE  
OU PROFESSIONNELLE (et redoublement de 2<sup>nde</sup> GT)

À remplir par la famille		À remplir par l'établissement	
<b>ÉLÈVE</b> G <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> NOM : ..... Prénom : ..... Né(e) le : .....  <b>RESPONSABLE LÉGAL</b> NOM Prénom : ..... Adresse : ..... ..... Tél. : .....	<b>Classe d'origine :</b> <input type="checkbox"/> 2 <sup>nde</sup> GT <input type="checkbox"/> 2 <sup>nde</sup> professionnelle <input type="checkbox"/> Terminale CAP <input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> année CAP <input type="checkbox"/> MC FC <input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> GT <input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> professionnelle	<b>Cachet de l'établissement</b>	

DEMANDE D'AFFECTATION (à remplir par la famille)			Ne pas remplir les cases grisées
VCEU N°	Préciser la classe, la spécialité ou la série	ÉTABLISSEMENT	CODE-VCEU AFFELNET LYCÉE
1			
2			
3			

Si votre enfant est actuellement scolarisé dans un établissement public et que vous formulez un vœu pour un établissement privé, vous devez obligatoirement prendre contact avec l'établissement souhaité. Toute saisie de vœu doit faire l'objet d'une préinscription.

Si vous souhaitez préparer l'une de ces formations par apprentissage, il vous appartient de rechercher une entreprise pour signer **un contrat d'apprentissage et de prendre contact avec le centre de formation en apprentissage**. Vous pourrez obtenir de l'aide dans vos démarches en vous adressant au CIO. Si, à ce jour, vous n'avez pas signé de contrat, il est fortement conseillé de formuler un vœu pour une formation en lycée professionnel.

Date et signature des deux parents ou de celui qui exerce seul l'autorité parentale :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé Affelnet pour faciliter la gestion de l'affectation des élèves par le biais d'un algorithme. Elles ont également des fins statistiques. Elles sont destinées aux services gestionnaires de l'affectation de l'académie de Lille, à l'établissement d'accueil dans lequel sera prononcée l'affectation, à l'établissement d'origine. Elles sont conservées pendant une durée d'un an puis archivées pendant une année supplémentaire. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant la DRAIO (affectation@ac-lille.fr). Toutes les informations réglementaires sur les procédures d'affectation ainsi que les mentions légales complètes sur le traitement des données sont disponibles sur le [www.ac-lille.fr](http://www.ac-lille.fr) rubrique orientation, formations/affectation.

Partie réservée à l'établissement

Saisie des notes

Français	Maths	LV1	Physique Chimie	SVT	Arts	EPS	Histoire Géo	LV2	Enseignement Pro

Si matières non évaluées, indiquer NN